

Envoyé en préfecture le 29/04/2025  
Reçu en préfecture le 29/04/2025  
Publié le  
ID : 084-218401024-20250428-2025\_D\_58-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON**

| NOMBRES DE MEMBRES             |             |                                     |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 15                             | 15          | 13                                  |

Séance du 28 AVRIL 2025

**Date de la convocation**  
23/04/2025**Date d'affichage**  
23/04/2025**Objet de la délibération****Renouvellement bail  
Commercial Officine de la  
Pharmacie****N° 58/25**

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-huit avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

**Présents :** Mme BONNELLY, Mme BERNARD, M. BORDE, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. DEBROAS, M. DEVAUX, M. JEAN, M. TRIBOLLET,  
**Absents :** M. CHOMETTE donne pouvoir à M. BORDE, Mme THIERRY donne pouvoir à Mme BERNARD, Mme BELLANDE donne pouvoir à Mme BONNELLY, Mme MALIVEL donne pouvoir à M. TRIBOLLET, M. BERGERON, Mme GRAS.

Madame le Maire rappelle la délibération du 2 mars 1989 qui fixait le bail de location pour l'officine de Pharmacie Place du Pasquier, et celles du 16 novembre 2000 N° 78/00 et du 28 mars 2007 N° 23/07, du 20 juin 2016 N°80/16 pour les renouvellements du bail commercial de l'Officine de Pharmacie établis par Maître GRIMAUD et Maître FRAYCHINAUD, Notaires à Gordes.

Elle donne lecture du projet de bail établi par Maître FRAYCHINAUD, Notaire à Gordes pour le renouvellement du bail commercial pour une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 pour se terminer le 31 mars 2034.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Madame le Maire,  
Et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** par 11 POUR et 2 ABSTENTIONS, le renouvellement du bail commercial pour l'Officine de Pharmacie entre la Commune de Roussillon et Madame Isabelle VUILLERMET épouse CHAUDET à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 pour se terminer le 31 mars 2034.

- **ACCEPTE** de prendre en charge la moitié de frais de l'acte établi par Maître FRAYCHINAUD, Notaire à Gordes,

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer l'ensemble des documents,

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Secrétaire de séance

**Gisèle BONNELLY****Gérard DEBROAS**